



RÉSEAU PATRIMOINES

Association pour le patrimoine naturel
et culturel du canton de Vaud

Case postale 5273 - 1002 Lausanne
www.reseaupatrimoines.ch

**18e Assemblée générale
du 16 juin 2015
Buffet de la Gare, Salle des vigneronns
à 19h**

Assemblée ouverte à 19h05

1. Mots de bienvenue et communications du président, Gilles Borel, directeur du musée cantonal de géologie

Nous nous réunissons ce soir une fois encore dans la Salle des vigneronns, mais il s'agit peut-être de notre dernière assemblée en ces lieux car leur avenir, lié au projet ferroviaire Léman 2030, est toujours incertain.

Aucune demande écrite concernant la présente assemblée de la part des membres n'est parvenue dans le délai fixé au 9 juin 2015.

L'ordre du jour est accepté, avec une demande de modification de la part du président par l'ajout d'un point 6 bis pour une élection complémentaire au comité.

Liste des excusés pour cette assemblée: les Municipalités d'Oron, Moudon, et Yvonand. Philippe Biéler, Joëlle Magin-Gonze, Anne Schranz, Bernard Apothéloz, Geneviève Heller, Marie-France Meylan Krause, Nicolas Ray, Catherine Saugy, Valerio Notari, André Meylan, Grégoire Testaz, François Felber.

Démissions de l'association : Yolande Dupret, Daniel Wasner, la Commune d'Oron.

Décès : Jean-Louis Moret, ancien membre du comité de RéseauPatrimoines, le 6 novembre 2014, Rodolphe Kasser repris par Anne Kasser

Quelques instants de silence en leur mémoire.

Deux nouvelles entrées : MM Guillaume Rey-Bellet et Pierre Galster. L'association comptait 232 membres au 31.12.2014.

2. Adoption du P.-V. du 17 juin 2014

Le procès-verbal de la 17^e assemblée est accepté.

3. Rapport du président pour la période du 1er juin 2014 au 31 mai 2015

Un point fort a été le départ du comité des derniers membres fondateurs.

Le comité s'est réuni cinq fois durant la période du 17 juin 2014 au 16 juin 2015 : les 9 septembre, 4 novembre, 20 janvier, 1er avril, 20 mai, et 24 avril pour la préparation de la sortie.

Il a été occupé à se définir, et à définir l'orientation qu'il veut donner à l'association dans les prochaines années.

Le comité est arrivé aux prises de positions suivantes :

- poursuivre les activités de l'association
- maintenir un niveau élevé de qualité et d'exigence intellectuelle dans les publications, les thèmes des conférences et les excursions
- obtenir un impact politique

• Les *Documents* orphelins

Le décès de Jean-Louis Moret, rédacteur des *Documents* et co-éditeur d'un volume à venir, nous a plongés dans le désarroi.

Nous avons pu au cours de l'hiver récupérer dans ses ordinateurs les données informatiques ainsi que les CD et DVD qui concernent l'association. Ce qui a occasionné du retard dans notre programme de publication.

• LPMI

Le règlement d'application et l'entrée en vigueur de la loi sur le patrimoine mobilier et immatériel ont eu lieu le 1^{er} mai 2015. On retiendra dans les éléments positifs: la gratuité de l'accès aux expositions permanentes des musées cantonaux, situation qui prévalait jusqu'en 1997. Cette loi se propose par ailleurs de disposer d'un outil plus performant que la LPNMS en ce qui concerne le patrimoine en mains privées. Enfin, Ariane Devanthery, membre de notre comité, a été nommée conservatrice du patrimoine immatériel.

Le comité restera très attentif à la mise en œuvre de cette LPMI.

• Deux dossiers urgents : château d'Hauteville, inventaire mobilier, et suppression des subventions fédérales PBC aux cantons

Hauteville :

Deux ventes aux enchères du mobilier sont organisées : une première à Londres chez Sotheby's qui a déjà eu lieu ce printemps, puis une deuxième par l'Hôtel des ventes de Genève en automne prochain.

Ce château est dans la famille Grand de Hauteville depuis au moins 1770. C'est l'une des familles fondatrices du musée cantonal. L'enjeu de l'affaire consiste dans la réalisation d'un inventaire scientifique avant la dispersion à travers les ventes successives : en effet, le château conserve du mobilier ancien, des livres, de la vaisselle, des tableaux, des portraits de famille, des jeux, un jardin de très grand intérêt, sans compter les bâtiments.

Un certain cafouillage s'est produit dans l'attitude adoptée par les divers acteurs du patrimoine: il a clairement manqué une identité de vue, ce qui a produit une multiplication d'interlocuteurs pour les privés. Cette attitude s'est révélée néfaste et contreproductive.

Les leçons à tirer de cette expérience :

- L'importance, une fois de plus, de tisser les liens entre les différents acteurs. Tisser des liens est d'ailleurs l'un des buts fondamentaux de notre association.

- Etablir une véritable procédure de sauvegarde.

Le comité a décidé, plutôt que d'accentuer les fronts, d'œuvrer à trouver des solutions pragmatiques, même si moins spectaculaires, de renouer le dialogue et de dépassionner le débat.

La bonne nouvelle est que l'inventaire scientifique du mobilier vient de commencer.

PBC :

Un programme d'économie de la Confédération propose de supprimer la subvention annuelle aux Cantons de CHF 700'000.-. L'association a déjà pris position en 2013. Une nouvelle action coordonnée a été entreprise avec l'Office PBC Vaud. Un contact direct a été établi Mme Géraldine Savary et M. Olivier Feller députés au parlement fédéral et une sensibilisation plus générale au travers de l'Office vaudois des relations extérieures. A cette heure, nous avons au moins été entendus. La décision finale du parlement est attendue à l'automne.

Le travail conjugué de Mme F. Hoffmann, de la PBC Vaud, de Mme F. Terrier du Musée d'Yverdon, de M. G. Coutaz des archives cantonales vaudoises avec le nôtre est à souligner.

Une fois encore, notre but n'est pas de jouer les premiers rôles, mais d'être un facilitateur et un relais des préoccupations quant à l'avenir des patrimoines sur sol vaudois.

4. Rapport du trésorier

Nicolas Isoz, trésorier de l'association, donne son rapport et présente les comptes à l'assemblée.

Le capital de l'association au 1er janvier 2015 est de CHF 46'530.56.

5. Rapport des vérificateurs des comptes

Les vérificateurs étant excusés, lecture est faite de leur rapport qui recommande d'accepter les comptes et de donner décharge au trésorier et au comité.

6. Discussion et adoption des points 3,4 et 5 par l'assemblée générale

Les trois points sont acceptés à l'unanimité.

6b. Election complémentaire au comité

Christophe Randin a remplacé Jean-Louis Moret en tant que conservateur au Musée et jardins botaniques. Il est présenté à l'assemblée comme nouveau membre du comité. Titulaire d'un diplôme et d'une thèse en biologie à l'Université de Lausanne, sur l'impact des changements climatiques sur la végétation des Préalpes). Puis, il a entrepris deux ans de recherche entre le Colorado (Boulder) et Tromsø en Norvège. Il a ensuite passé un peu plus de quatre ans à Bâle comme chercheur à l'institut de botanique où il a travaillé sur la limite supérieure des feuillus (Alpes suisse et nord de l'Europe) et sur une plante alpine rare des Alpes maritimes.

Il a effectué des stages au jardin alpin de Pont-de-Nant de 1999 à 2005 durant ses études et sa thèse de doctorat, ce qui a largement contribué à développer son intérêt pour la botanique (alpine) et la région des Préalpes vaudoises et finalement son envie de retourner en terre vaudoise.

Il est élu par acclamation de l'assemblée.

7. Activités 2015-2016

- Mise à jour du site internet avec migration vers un *responsive design* (adaptation à la taille des smartphones).
- Meilleur accès aux adresses électroniques : aujourd'hui nous disposons de 145 adresses sur 232 membres. Renforcer les relations entre les patrimoines mais surtout entre les gens. Continuer le lobbying et le monitoring du patrimoine mobilier.
- Une seconde excursion agendée le 3 octobre 2015 à la Dent de Vaulion. Date à réserver.
- Une formule un peu allégée des *Rencontres du patrimoine* est prévue sous la forme de colloques : l'idée est de réunir pour une soirée deux conférenciers avec des points de vue différents sur un thème donné. Quatre rencontres sont prévues par an. L'idée est de donner la parole sur des thèmes tels que:
 - Patrimoine et loisirs (patrimoine : entre conservation et spectacle ?)
 - Patrimoine et politique de financement
 - Patrimoine et idéologie : tout patrimonialiser ?

- Les *Documents* :

Digitalisation des treize premiers numéros des *Documents* et mise à disposition en ligne.

Nombreux volumes des *Documents* sont encore disponibles: une promotion va être menée vers les bibliothèques et diverses institutions.

8. Divers

Monique Fontannaz annonce la sortie en novembre du prochain volume vaudois de la série des *Monuments d'art et d'histoire de la Suisse* consacré à la région de Lucens (*Le district de la broye-Vully I*).

Denis Weidmann nous invite au vernissage du livre intitulé: *Architecture et patrimoine. Jean-Pierre Dresco, architecte cantonal vaudois de 1972 à 1998*.

Annonce est faite que Pro Natura Vaud prépare un livre sur les réserves naturelles du canton. Celui-ci mérite soutien, notamment parce que la maison d'éditions qui publie ce livre est elle-même menacée de disparition.

Finalement, la seconde édition du Guide des traditions vivantes du Patrimoine immatériel est parue.

Partie scientifique

Après la partie statutaire, nous aurions dû accueillir pour la partie scientifique Emmanuel Ventura, architecte cantonal, pour nous parler du lien entre l'art et l'architecture dans le canton, en introduction à la sortie du samedi 20 juin en compagnie de Nadja Maillard. Le père de notre conférencier étant en toute fin de vie, ce dernier n'a pu nous rejoindre ce soir.

Emmanuel Ventura, architecte EPFL, a travaillé chez Bernard Tschumi architectes de 1999 à 1997, avant de se lancer à son compte en créant m+v Merlini & Ventura. Depuis le 1er octobre 2012, il est architecte cantonal. Il a publié en 2014 chez Favre : *Architecture utopique. Imaginaire ou visionnaire?*

CS, le 3 juillet 2015